

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1618

1^{er} août 2007

SOMMAIRE

Agami S.A.	77629	Isidro International S.A.	77628
Auberge-Royale S.à r.l.	77651	Italfarmaco - ITF International S.A.	77618
Baya Blue S.A.	77625	Klarium Luxembourg S.à r.l.	77635
Baya Blue S.A.	77618	LaSalle Property Securities SICAV-FIS ..	77631
Baya Blue S.A.	77629	L.I.I. International S.à r.l.	77637
Bruskort International S.à r.l.	77664	LSRC S.à r.l.	77619
Bucher Invest Holding S.A.	77637	Luxmanis S.A.	77631
Carnet S.A.	77659	Marathon Playa 3 S.à r.l.	77651
CEREP Montrouge Campus S.à r.l.	77658	MECAN-Atelier de Réparations Mécani- ques et Hydrauliques Angelsberg S.A. ..	77620
Cleome Index	77630	Mediline S.A.	77625
Dolomies et Chaux	77627	MGE South of France S.à r.l.	77618
Dolomies et Chaux	77624	Modaven & Co SCA	77642
Dualux A.G.	77626	Nedpoint S.A.	77621
Ets. MARCO FELTEN, orthopédie techni- que	77620	Oberland S.A.	77627
Euro-Assur Sàrl	77626	Oberland S.A.	77627
Euro Bioenergy Holdings S.à r.l.	77619	Oberland S.A.	77628
Euro Courtage	77630	Parkridge CE Retail Sàrl	77622
Euro Gest. Coffee S.A.	77623	Performance Group S.A.	77651
Euro Performances S.A.	77623	Pneu Consult Sàrl	77619
Europrom S.A.	77623	Pneu Consult Sàrl	77620
Felgen Créations, S.à r.l.	77624	Portland International Finance S.à r.l.	77664
Finimmobiliers	77621	Property Trust Luxembourg 2, S.à r.l.	77626
Fleurs Karblum	77631	Property Trust Rothenburg 1, S.à r.l.	77632
Free Lens Television	77620	Property Trust Rothenburg 1, S.à r.l.	77628
Full Music Services S.A.	77659	Schindler	77619
Giant Pearl Capital S.A.	77626	Sea-Land Financing and Contracting	77625
Glanbia Luxinvest S.A.	77658	SIF Investment Fund	77621
Grosvenor Continental Europe Holdings S.A.	77660	Sogim S.A.	77624
Guichappa S.à r.l.	77622	Sotralentz Luxembourg S.A.	77659
Happy Snacks	77618	Star Advisors S.A.	77629
Haulux A.G.	77624	TIAT (Tourist Information Animation Team), S. à r. l.	77663
Inforad Holding S.A.	77658	Tikal Plaza S.A.	77622

MGE South of France S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 121.951.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 juin 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

M. Goeres

Déléguée par Maître J. Seckler

Référence de publication: 2007075866/231/14.

(070082415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Italfarmaco - ITF International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 67.776.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement et au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks

Notaire

Référence de publication: 2007075859/216/12.

(070082243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Baya Blue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 84.315.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2007.

Pour BAYA BLUE S.A.

P. Toussaint

Administrateur

Référence de publication: 2007076174/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06545. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Happy Snacks, Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.
R.C.S. Luxembourg B 8.070.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007076541/725/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2007, réf. LSO-CF09248. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Schindler, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 12, rue du Père Raphaël.
R.C.S. Luxembourg B 3.896.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007076552/2634/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10221. - Reçu 123 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Pneu Consult Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4876 Lamadelaine, 76, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 39.001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007076549/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 14 juin 2007, réf. DSO-CF00109. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070082986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Euro Bioenergy Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 121.207.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 47552 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007075834/211/11.

(070082464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

LSRC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 118.838.

Constituée par-devant M^e Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Luxembourg), en date du 22 août 2006, acte publié au Mémorial C n ° 1964 du 19 octobre 2006, refonte des statuts par-devant M^e Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch (Luxembourg) maintenant à Luxembourg, en date du 24 octobre 2006, acte publié au Mémorial C n ° 311 du 6 mars 2007.

Le bilan au 30 novembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LSRC S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076169/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06547. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Free Lens Television, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1867 Howald, 9, rue Ferdinand Kuhn.
R.C.S. Luxembourg B 65.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007076547/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 14 juin 2007, réf. DSO-CF00110. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070082987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Pneu Consult Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4876 Lamadelaine, 76, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 39.001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007076550/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 14 juin 2007, réf. DSO-CF00108. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070082985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Ets. MARCO FELTEN, orthopédie technique, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 11, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 86.379.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour la société

EURO PERFORMANCES SA

Signature

Référence de publication: 2007075831/1028/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08387. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070082222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

MECAN-Atelier de Réparations Mécaniques et Hydrauliques Angelsberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 8-10, rue de Mersch.
R.C.S. Luxembourg B 47.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007076545/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 14 juin 2007, réf. DSO-CF00111. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070082990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Nedpoint S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 129.037.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 47171 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007075833/211/11.

(070082166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Finimmobiliers, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 79.068.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 21 novembre 2000, acte publié au Mémorial C n ° 436 du 13 juin 2001.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *FINIMMOBILIERS*
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007076170/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06548. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

SIF Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 76.632.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 24 avril 2007 a décidé:

- de ratifier la cooptation de:

Monsieur Roger Frey, SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE FINANCE (SIF), Stockerstrasse, 23, CH - 8002 Zurich, en sa qualité de nouvel administrateur en date du 1^{er} novembre 2006 en remplacement de Madame Minka Nyberg, SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE FINANCE, Stockerstrasse, 23, CH - 8002 Zürich, administrateur démissionnaire en date du 1^{er} novembre 2006,

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Jacques Elvinger, ELVINGER, HOSS & PRUSSEN, Place Winston Churchill, 2, L-1340 Luxembourg
Monsieur Jean-Benoît Lachaise, Group Controller, QUILVEST S.A., 84, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg
Monsieur Roger Frey, SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE FINANCE (SIF), Stockerstrasse, 23, CH-8002 Zürich,
en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008,

- de renouveler le mandat de:

KPMG AUDIT Société Civile, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour *SIF INVESTMENT FUND*
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2007076373/1126/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07263. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Tikal Plaza S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 97.061.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée des actionnaires du 30 mai 2007

L'assemblée décide que les fonctions d'administrateur de Monsieur Andrea Fiorelli, demeurant 96, Via Regina Margherita à I-00198 Rome (Italie), prennent fin avec effet immédiat.

L'assemblée nomme comme administrateur Monsieur Mario Lupo, né à Tripoli (Libye) le 11 octobre 1934, demeurant 21, Via San Valentino à I-00197 Rome Italie, en remplacement de Monsieur Andrea Fiorelli.

Le mandat de Monsieur Mario Lupo s'achèvera immédiatement après l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007075430/280/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06582. - Reçu 572 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Guichappa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 102.482.

Constituée par-devant M^e Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 12 août 2004, acte publié au Mémorial C n^o 1089 du 28 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GUICHAPPA S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076172/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06551. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Parkridge CE Retail Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.021.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 101.802.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 31 mai 2007

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 31 mai 2007 que:

1) Maître Pierre Metzler, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au jour des résolutions prises par l'associé unique;

2) Monsieur Alan Botfield, né le 22 décembre 1970 à Stirling (Royaume-Uni), demeurant 13, rue Kremerich, L-6133 Junglinster (Luxembourg), a été nommé en qualité de gérant de la Société avec effet au jour des résolutions prises par l'associé unique et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007075431/280/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04254. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Euro Performances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4260 Esch-sur-Alzette, 39, rue du Nord.
R.C.S. Luxembourg B 63.779.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour la société

EURO PERFORMANCES SA

Signature

Référence de publication: 2007075826/1028/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2007, réf. LSO-CF08984. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Europrom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 33, rue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 39.248.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour la société

EURO PERFORMANCES SA

Signature

Référence de publication: 2007075827/1028/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2007, réf. LSO-CF08989. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Euro Gest. Coffee S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 7, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 67.192.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire de la société

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société EURO GEST COFFEE SA qui s'est tenue en date du 12 juin 2007 l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société du 52, rue du Travail, à L-2625 Luxembourg au 7, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

2) L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de l'actuel commissaire aux comptes, la société LIGHTHOUSE SERVICES Sàrl.

3) L'assemblée décide à l'unanimité de nommer un nouveau commissaire aux comptes et ce, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012, Monsieur Roberto Vasta, né le 13 novembre 1944 à Spoleto en Italie et demeurant au 39, rue de Wiltz, L-2734 Luxembourg.

Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée à 16.00 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007075531/318/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07120. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

Felgen Créations, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 22, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 48.070.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour la société

EURO PERFORMANCES SA

Signature

Référence de publication: 2007075830/1028/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08400. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Sogim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 8, rue de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 23.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007076542/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 14 juin 2007, réf. DSO-CF00113. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070082993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Dolomies et Chaux, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 58.523.

- Renouvellement de H.R.T. REVISION S.à r.l., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg en tant que Commissaire avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice se terminant au 31 mars 2008 et qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007076381/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08268. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Haulux A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 64.898.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007075824/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07794. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Sea-Land Financing and Contracting, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 45.386.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2007

- L'Assemblée accepte la démission de ELPERS AND CO (Sàrl), Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle au 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, avec adresse professionnelle au 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg et de Monsieur Romain Lutgen, avocat, demeurant 2A, place de Paris à L-2314 Luxembourg. FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA Sàrl, ayant son siège social 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg a été nommé nouveau Commissaire aux comptes. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 16 avril 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007075433/5387/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02422. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070081948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Mediline S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3393 Roedgen, 7, rue Letschheck.

R.C.S. Luxembourg B 83.328.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour la société

EURO PERFORMANCES SA

Signature

Référence de publication: 2007075828/1028/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08394. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070082171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Baya Blue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 84.315.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2007.

Pour BAYA BLUE S.A.

P. Toussaint

Administrateur

Référence de publication: 2007076173/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06544. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070082648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Dualux A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 67.316.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007075823/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07764. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Euro-Assur Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 33, rue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 87.704.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

EURO PERFORMANCES SA

Signature

Référence de publication: 2007075825/1028/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08385. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Property Trust Luxembourg 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 112.219.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007075863/220/12.

(070082264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Giant Pearl Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 83.548.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 29 août 2001, acte publié
au Mémorial C n^o 162 du 30 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GIANT PEARL CAPITAL S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076171/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06549. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Oberland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 69.813.

Par la présente, je soussignée, Marie-Hélène Claude, démissionne du mandat d'administrateur de la société OBERLAND S.A. constituée à Luxembourg le 7 mai 1999, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 14 juin 2007.

M.-H. Claude.

Référence de publication: 2007076389/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08298. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Oberland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 69.813.

Par la présente, je soussignée Babette Chambre, démissionne du mandat d'administrateur de la société OBERLAND S.A. constituée à Luxembourg le 7 mai 1999, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 14 juin 2007.

B. Chambre.

Référence de publication: 2007076385/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08294. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Dolomies et Chaux, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
R.C.S. Luxembourg B 58.523.

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 14 mai 2007, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- Renouvellement du mandat de Baron Berghmans, avec adresse professionnelle au 1, Hoyoux, B-4560 Les Avins-en-Condroz au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice se terminant au 31 mars 2008 et qui se tiendra en 2008.

- Renouvellement du mandat de Léon A. Lhoist, avec adresse professionnelle au 8, avenue des Fleurs, B-1150 Bruxelles au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice se terminant au 31 mars 2008 et qui se tiendra en 2008.

- Renouvellement du mandat de Jean-Pierre Hanin, avec adresse professionnelle au 98, rue Souveraine, B-1050 Bruxelles au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice se terminant au 31 mars 2008 et qui se tiendra en 2008.

- Renouvellement du mandat de Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels se terminant au 31 mars 2008 et qui se tiendra en 2008.

- Renouvellement du mandat de Noëlla Antoine, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels se terminant au 31 mars 2008 et qui se tiendra en 2008.

- Renouvellement du mandat de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels se terminant au 31 mars 2008 et qui se tiendra en 2008.

Référence de publication: 2007076379/581/30.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08269. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Oberland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 69.813.

Par la présente, je soussigné, Xavier Pauwels, démissionne du mandat d'administrateur de la société OBERLAND S.A. constituée à Luxembourg le 7 mai 1999, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 14 juin 2007.

X. Pauwels.

Référence de publication: 2007076392/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08300. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Property Trust Rothenburg 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 114.750.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007075861/220/12.

(070082267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Isidro International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 11.906.

Extract of the resolutions taken by the Board of Directors on March 30th, 2007

- The resignation of Mr Jean-Paul Reiland as Director is acknowledged with effect as at March 27th, 2007.

- Mr Philippe Stanko, born in Wittlich (Germany) on January 15th, 1977, private employee, professionally residing at 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, is co-opted as new Director for a period of two years, until the Annual General Meeting of 2009. This co-option will be presented to the next Annual General Meeting of Shareholders of the Company, for ratification.

- Mr Carlo Schlessler, as Director of the Company, is appointed Chairman of the Board of Directors. He will take on this position for the whole duration of his mandate as Director.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 30 mars 2007

- La démission de Monsieur Jean-Paul Reiland de son mandat d'Administrateur est actée, avec effet au 27 mars 2007.

- M. Philippe Stanko, né à Wittlich (Allemagne) le 15 janvier 1977, employé privé, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, est coopté comme nouvel Administrateur pour une période de deux ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009. Cette cooptation sera soumise à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires de la Société, pour ratification.

- M. Carlo Schlessler, Administrateur, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Il assumera cette fonction pour toute la durée de son mandat d'Administrateur.

Luxembourg, le 30 mars 2007.

For true copy / Certifié sincère et conforme

ISIDRO INTERNATIONAL S.A.

F. Mesenburg / C. Schlessler

Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2007074689/795/30.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07089. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Star Advisors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4306 Esch-sur-Alzette, 29, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 77.732.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour la société

FIDUCIAIRE EURO PERFORMANCES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007075662/1028/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08383. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Agami S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 67.724.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 8 juin 2007

Monsieur De Bernardi Angelo est renommé administrateur pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Messieurs Robert Reggiori, expert-comptable, né le 15 novembre 1966 à Metz (France), et Louis Vegas-Pironi, expert-comptable, né le 26 septembre 1967 à Fameck (France), domiciliés professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs de la société en remplacement de Mesdames Marie-Fiore Ries-Bonani et Romaine Scheifer-Gillen démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme
AGAMI S.A.

A. De Bernardi / R. Reggiori

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007076395/545/23.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06723. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Baya Blue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 84.315.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2007.

Pour BAYA BLUE S.A.

P. Toussaint

Administrateur

Référence de publication: 2007076175/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06546. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Cleome Index, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 72.234.

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 27 avril 2007 a décidé de:

- ratifier la cooptation en tant qu'administrateur, avec effet au 30 juin 2006, de Monsieur Jeffrey Nadal en remplacement de Monsieur Marc-André Bechet, démissionnaire,
- ratifier la cooptation en tant qu'administrateur de Monsieur Arnaud Delpütz, avec effet au 27 avril 2007, en remplacement de Monsieur Tim Claes, démissionnaire en date du 17 avril 2007,
- renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs:

M. Hugo Lasat, Président du Comité Exécutif du groupe DEXIA ASSET MANAGEMENT et Administrateur-délégué de DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

M. Jeffrey Nadal, Vice-President, RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette

M. Arnaud Delpütz, Head of Product & Process Management Investment, DEXIA BANQUE BELGIQUE S.A., 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles

DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, repr. par H. Lasat et J-Y Maldague, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

M. Jean-Yves Maldague, Président du Comité Exécutif du groupe DEXIA ASSET MANAGEMENT et Administrateur-délégué de DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Monsieur Wim Vermeir, Global Head of Equity Management, DEXIA ASSET MANAGEMENT BELGIUM, rue Royale, 180, B-1000 Bruxelles.

L'Assemblée a également décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, Luxembourg en tant que Réviseur d'entreprises.

Luxembourg, le 7 juin 2007.

Pour CLEOME INDEX

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., société anonyme

Signatures

Référence de publication: 2007076371/1126/33.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, réf. LSO-CF05083. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Euro Courtage, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 61.093.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 20 du 10 janvier 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 octobre 1997 (4 actes), actes publiés au Mémorial C n° 170 du 23 mars 1998 et en date du 12 novembre 1997, actes publiés au Mémorial C n° 182 du 26 mars 1998; le capital a été converti en euro en date du 20 décembre 2001, avis publié au Mémorial C n° 749 du 16 mars 2002. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire, en date du 6 février 2002, acte publié au Mémorial C n° 1000 du 1^{er} juillet 2002. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire, en date du 22 décembre 2006, acte publié au Mémorial C n° 688 du 24 avril 2007.

Le bilan au 30 avril 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURO COURTAGE

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076196/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06566. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

LaSalle Property Securities SICAV-FIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 80.081.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 8 mai 2007 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Laurent Belik, Finance Administration Manager, LaSalle INVESTMENT MANAGEMENT S.A., boulevard Prince Henri, 35, L -1724 Luxembourg

Madame Stéphanie Duval, Fund Administration Manager, LaSalle INVESTMENT MANAGEMENT S.A., boulevard Prince Henri, 35, L-1724 Luxembourg

Monsieur Robert La Fors, Managing Director, LaSalle INVESTMENT MANAGEMENT SECURITIES BV, 471, Herengracht, NL-1017 BS Amsterdam

Monsieur Martin Pollard, UK Financial Controller, LaSalle INVESTMENT MANAGEMENT, Cavendish Square, GB-London W1A 2NF

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008,

- de renouveler le mandat de:

KPMG AUDIT, Société Civile, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour LASALLE EUROPEAN PROPERTY SECURITIES SICAV-FIS

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2007076376/1126/27.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, réf. LSO-CF05081. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Luxmanis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 128.192.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007075860/220/12.

(070082272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Fleurs Karblum, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3744 Rumelange, 8, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 56.139.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour la société

EURO PERFORMANCES SA

Signature

Référence de publication: 2007075829/1028/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08391. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Property Trust Rothenburg 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.600.350,00.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 114.750.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth day of May,

Before us Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed,

There appeared:

PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having a share capital of two hundred five thousand four hundred fifty euro (EUR 205,450.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, under number 112.219 (PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l.),

hereby represented by Ms Bernardine Vos, employee, with professional address in Luxembourg by virtue of a proxy given on the 29 May 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and by the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of PROPERTY TRUST ROTHENBURG 1, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, under number 114.750, incorporated following a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on 24 February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1016, of 24 May 2006, and whose articles of incorporation have not yet been amended (the «Company»).

The appearing party, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's corporate capital by an amount of one million five hundred eighty-seven thousand eight hundred fifty euro (EUR 1,587,850.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), to an amount of one million six hundred thousand three hundred fifty euro (EUR 1,600,350.-), and to issue sixty-three thousand five hundred fourteen (63,514) new shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

2. To accept the subscription of the sixty-three thousand five hundred fourteen (63,514) new shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), by the existing shareholder of the Company, PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., and to accept payment in full of the nominal value of each such new shares as well as of a share premium in an aggregate amount of fourteen million two hundred ninety thousand six hundred fifty euro (EUR 14,290,650.-) by a contribution in cash and to allocate these newly issued shares to PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., in consideration for its contribution in cash and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

3. To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1. to 2.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the Company's corporate capital by an amount of one million five hundred eighty-seven thousand eight hundred fifty euro (EUR 1,587,850.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), to an amount of one million six hundred thousand three hundred fifty euro (EUR 1,600,350.-).

Second resolution

The sole shareholder resolved to issue sixty-three thousand five hundred fourteen (63,514) new shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

Subscription

There now appeared Ms Bernardine Vos, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., by virtue of the above-mentioned proxy.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., for the sixty-three thousand five hundred fourteen (63,514) new shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), and to make payment in full of the nominal value of each such new shares as well as of a share premium

in an aggregate amount of fourteen million two hundred ninety thousand six hundred fifty euro (EUR 14,290,650.-) by a contribution in cash.

The person appearing declared, and the sole shareholder recognised, that each new share issued has been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the amount of fifteen million eight hundred seventy-eight thousand five hundred euro (EUR 15,878,500.-) proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon the sole shareholder resolved to accept the said subscription and payment and to allot the sixty-three thousand five hundred fourteen (63,514) new shares to PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, which shall forthwith read as follows:

« **Art. 5. Subscribed capital, first paragraph.** The issued capital of the Company is set at one million six hundred thousand three hundred fifty euro (EUR 1,600,350.-) divided into sixty-four thousand fourteen (64,014) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.»

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one hundred sixty five thousand euro (EUR 165,000.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente mai,

Par-devant, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute,

A comparu:

PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), avec un capital social de deux cent cinq mille quatre cent cinquante euros (EUR 205.450,-) et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 112.219 (PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l.),

représentée aux fins des présentes par Mme Bernardine Vos, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 29 mai 2007.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La partie comparante est le seul associé de PROPERTY TRUST ROTHENBURG 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 114.750, constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné, en date du 24 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1016 du 24 mai 2006, et dont les statuts n'ont encore jamais été modifiés (la «Société»).

La partie comparante, reconnaissant être parfaitement informée des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un million cinq cent quatre-vingt-sept mille huit cent cinquante euros (EUR 1.587.850,-) de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), à un montant d'un million six cent mille trois cent cinquante euros (EUR 1.600.350,-) et émission de soixante-trois mille cinq cent quatorze (63.514) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes.

2. Acceptation de la souscription des soixante-trois mille cinq cent quatorze (63.514) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), par l'associé existant de la Société, PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., et acceptation de la libération intégrale de la valeur nominale de chacune de ces nouvelles parts

sociales ainsi que du paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quatorze millions deux cent quatre-vingt-dix mille six cent cinquante euros (EUR 14.290.650,-) par un apport en numéraire et attribution des nouvelles parts sociales à PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., en contrepartie de son apport en numéraire et acceptation de l'effectivité de l'augmentation du capital.

3. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions devant être adoptées conformément aux points 1. à 2.

a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million cinq cent quatre-vingt-sept mille huit cent cinquante euros (EUR 1.587.850,-) de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), à un montant d'un million six cent mille trois cent cinquante euros (EUR 1.600.350,-).

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé d'émettre soixante-trois mille cinq cent quatorze (63.514) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes.

Souscription

Est ensuite intervenue Mme Bernardine Vos, précitée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., en vertu de la procuration précitée.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., les soixante-trois mille cinq cent quatorze (63.514) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), et libérer intégralement la valeur nominale de chacune de ces nouvelles parts sociales ainsi que payer une prime d'émission d'un montant total quatorze millions deux cent quatre-vingt-dix mille six cent cinquante euros (EUR 14.290.650,-) par un apport en numéraire.

Le comparant a déclaré et l'associé unique a reconnu que chaque part sociale nouvelle a été libérée entièrement en espèces et que la somme de quinze millions huit cent soixante-dix-huit mille cinq cents euros (EUR 15.878.500,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

L'associé unique a décidé d'accepter ladite souscription et libération et d'attribuer les soixante-trois mille cinq cent quatorze (63.514) nouvelles parts sociales à PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social. premier alinéa.** Le capital émis de la Société est fixé à un million six cent mille trois cent cinquante euros (EUR 1.600.350,-), divisé en soixante-quatre mille quatorze (64.014) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Évaluation des Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à cent soixante cinq mille euros (EUR 165.000,-).

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: B. Vos, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, LAC/2007/11080. - Reçu 158.785 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007075563/220/162.

(070082265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Klarium Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 82.043.

In the year two thousand and seven, on the sixth of March.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

there appeared:

1) Mr John Slamecka, executive, residing at 1652 Lady Marian LN, Atlanta, Georgia, U.S.A.,

holder of 270 shares in KLARIUM LUXEMBOURG S.à r.l.;

2) Mr. Paul Po-Yin Cheng, executive, residing at 3436 SW Arnold Heights Terrace, Portland, OR 97219 U.S.A., here represented by Mr John Slamecka, residing at 1652 Lady Marian LN, Atlanta, Georgia, U.S.A., by virtue of a proxy, given on 27 February 2007,

holder of 215 shares in KLARIUM LUXEMBOURG S.à r.l.

3) Mr. Luke Donald Dallafior, executive residing at 12082 Kinsley Place, Reston, VA 20190 U.S.A., here represented by Mr John Slamecka, residing at 1652 Lady Marian LN, Atlanta, Georgia, U.S.A., by virtue of a proxy, given on 26 February 2007,

holder of 15 shares in KLARIUM LUXEMBOURG S.à r.l.

(together being the «Shareholders»)

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholders and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing parties being the all the shareholders of KLARIUM LUXEMBOURG S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 82.043, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 15 May 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 29 November 2001, number 1087, (the «Company»).

The appearing parties representing the entire share capital of the Company took the following resolutions:

First Resolution

In accordance with articles 141 to 151 of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), the shareholders resolved to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Second Resolution

As a consequence of the above resolution, the shareholders resolve to appoint Mr John V. Slamecka, manager, born on 23 April 1964 in Silver Springs, Maryland U.S.A., residing at 1652 Lady Marian LN, Atlanta, Georgia, U.S.A., as liquidator of the Company (the «Liquidator»).

The shareholders grant the Liquidator the following powers:

The Liquidator has a mission to realize the assets and liabilities of the Company. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind and in cash by the Liquidator among the shareholders in proportion to the shares held by them in the Company.

The Liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law. It may accomplish all the acts provided for by Article 145 without the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested by law.

It may exempt the registrar of mortgages from automatic registration; he may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is exempted from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under their own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives.

The Liquidator may pay advance on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for payment of the debts of the Company.

The Liquidator may bind the Company through his sole signature. The Company will also be bound in all circumstances by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Liquidator.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille sept, le six mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) M. John Slamecka, executive, résidant au 1652 Lady Marian LN, Atlanta, Georgia, U.S.A.,
détenant 270 parts sociales de la société KLARIUM LUXEMBOURG S.à r.l.,

2) M. Paul Po-Yin Cheng, executive, résidant au 3436 SW Arnold Heights Terrace, Portland, OR 97219 U.S.A., ici représenté par M. John Slamecka, executive, résidant à 1652 Lady Marian LN, Atlanta, Georgia, U.S.A., donnée le 27 février 2007,

détenant 215 parts sociales de la société KLARIUM LUXEMBOURG S.à r.l.,

3) M. Luke Donald Dallafior, executive, résidant au 12082 Kinsley Place, Reston, VA 20190 U.S.A., ici représenté par M. John Slamecka, executive, résidant à 1652 Lady Marian LN, Atlanta, Georgia, U.S.A., donnée le 26 février 2007,
détenant 15 parts sociales de la société KLARIUM LUXEMBOURG S.à r.l.,

(Ensemble les «Associés»)

Les procurations signées ne varietur par les comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont les Associés de la société KLARIUM LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 82.043, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 29 novembre 2001 sous le numéro 1.087 (la «Société»)

Les comparants, représentant plus de la majorité du capital social de la Société ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), les associés ont décidé de dissoudre la société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés ont décidé de nommer M. John Slamecka, né le 23 avril 1964 à Silver Springs, Maryland, U.S.A., résidant au 1652 Lady Marian LN, Atlanta, Georgia, U.S.A., gérant, à la fonction de liquidateur de la Société (le «Liquidateur»):

Les associés confèrent au Liquidateur les pouvoirs suivants:

Le Liquidateur a pour mission de réaliser les actifs et de payer les dettes de la Société. L'actif net après paiement des dettes sera distribué par le Liquidateur aux actionnaires, en nature et en espèces, au prorata du pourcentage d'actions qu'ils détiennent dans la Société.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la Loi. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur peut, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine.

Le Liquidateur peut payer une avance sur le surplus de la liquidation après avoir payé les dettes ou fait les provisions nécessaires pour payer les dettes de la Société.

Le Liquidateur peut engager la Société par sa seule signature. La Société sera également engagée en toutes circonstances par la signature de toute personne disposant d'un pouvoir de signature conféré par le Liquidateur.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: J. Slamecka, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2007, LAC/2007/1706. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007076247/211/115.

(070083275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Bucher Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 84.874.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 12 juin 2007, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Harald Veldmann, avec adresse au 1, Industriestrasse, D-79771 Klettgau, Allemagne, de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

- Nomination de Monsieur Dominique Schneider, demeurant au 70, rue de la Mésange, F-67700 Saverne, France, en tant qu'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007076382/581/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08302. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

L.I.I. International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 129.064.

STATUTES

In the year two thousand seven, on twelve of June.

There appeared:

PALL MALL CAPITAL HOLDINGS LTD, a company incorporated under the law of England and having its registered office at 18a St. James's Place, London SW1A 1NH, England,

here represented by Mrs Flora Gibert, Jurist, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on the 4th of June 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The Corporation's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Corporation has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company's purpose shall further be to invest in, own and divest itself of real estate related investments either directly or through direct or indirect participations in subsidiaries owing such investments.

In general, the Corporation may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name L.I.I. INTERNATIONAL S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is set at EUR 15,000.- (fifteen thousand Euro) represented by 1 500 (one thousand five hundred) shares of EUR 10,- (ten Euro) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company may redeem its own shares.

Art. 7. Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of each member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2007.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company

is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The appearing party, PALL MALL CAPITAL HOLDINGS LTD, represented as stated hereabove, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of EUR 15,000.- is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 1,600.- Euros.

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The Company will be administered for an unlimited period of time by the following managers:
Mister Jean-Marc Faber, Chartered Accountant, born in Luxembourg, on the 7th of April 1966, residing professionally at L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
Mister John Cutts, Manager, born in London, on the 27th September 1950, residing 115 Florin Court, 6-9 Charterhouse Square, EC1M 6EY, London, UK.
- 2) The address of the corporation is fixed in L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le douze juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société PALL MALL CAPITAL HOLDINGS LTD, une société de droit anglais, ayant son siège social au 18a St. James's Place, London SW1A 1NH, Angleterre, ici représentée par Madame Flora Gibert, Juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 4 juin 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits

par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

L'objet de la société est aussi d'investir dans, de détenir et de revendre les immeubles liés à ces investissements soit directement soit au travers de participations directes ou indirectes dans les filiales ou succursales détenant de tels investissements.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: L.I.I. INTERNATIONAL S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 15.000,- (quinze mille Euros) représenté par 1.500 (mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Art. 7. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chaque membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les

décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Le comparant, PALL MALL CAPITAL HOLDINGS LTD, représenté comme il est dit ci-avant, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 15.000,- (quinze mille euros) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ 1.600,- Euros.

Décision de l'associé unique

1) La Société est administrée pour une durée indéterminée par les gérants suivants:

Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, né à Luxembourg, le 7 avril 1966, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Monsieur John Cutts, Directeur, né à Londres, le 27 septembre 1950, demeurant à 115 Florin Court, 6-9 Charterhouse Square, EC1M 6EY, Londres, Royaume-Uni.

2) L'adresse de la Société est fixé à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2007. Relation: LAC/2007/13026. — Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007076240/211/245.

(070083083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Modaven & Co SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 128.981.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fourth day of the month of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- (1) FOURTH CINVEN FUND (No. 1) LIMITED PARTNERSHIP,
- (2) FOURTH CINVEN FUND (No. 2) LIMITED PARTNERSHIP,
- (3) FOURTH CINVEN FUND (No. 4) LIMITED PARTNERSHIP,
- (4) FOURTH CINVEN FUND (UBTI) LIMITED PARTNERSHIP,
- (5) FOURTH CINVEN FUND (No. 3 - VCOC) LIMITED PARTNERSHIP,

(each acting by its General Partner, CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (IV) LIMITED PARTNERSHIP with place of business at Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7AG, in turn acting by its General Partner, CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (IV) LIMITED with registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9BY), each of the above with place of business at Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7AG,

and each represented by M^e Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 1st May 2007;

And

(6) MODAVEN S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, represented by M^e Toinon Hoss, maître en droit residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 4th May 2007.

The proxies shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in their respective capacities, have requested the notary to state as follows the Articles of Incorporation of a société en commandite par actions which they form between themselves:

Art. 1. Establishment, Denomination. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of MODAVEN & CO SCA (the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, (the «Law of 1915»), and the present Articles of Incorporation.

Art. 2. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager(s). Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the Manager(s).

In the event that the Manager(s) determine that extraordinary political, military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Object, Purpose. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement or public issue to the issue of bonds, notes and debentures as well as any other type or kind of securities or instruments.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has a direct or indirect interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or such other Company as the Company deems fit, take any controlling

and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Share capital. The Company has a subscribed capital of thirty-two thousand euro (€ 32,000.-) divided into thirty-one thousand one hundred and ninety-nine (31,999) ordinary shares (the «Ordinary Shares») and one (1) management share (the «Management Share»), with a par value of one euro (€ 1.-) each.

The Management Share shall be held by MODAVEN S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under Luxembourg law with registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, as unlimited liability shareholder (associé commandité) and as Manager of the Company.

The Ordinary Shares and the Management Share are hereafter together referred to as a «share» or the «shares».

Art. 6. Increase, Reduction of Capital. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 7. Shares in registered form. All shares of the Company shall be issued in registered form.

A register of registered shares shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of shares held by him.

The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares evidences his right of ownership of such registered shares.

The Manager(s) may accept and enter in the register of registered shares a transfer on the basis of any appropriated document(s) recording the transfer between the transferor and the transferee.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to the Company from time to time.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

Art. 8. Certificates. Upon the request of a Shareholder, certificates recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued in such denominations as the Manager(s) shall prescribe. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Manager (s). Such certificates shall be signed manually or by facsimile by one Manager or by its delegate. Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated certificates shall be delivered before new share certificates are remitted.

Art. 9. Manager(s). The Company shall be managed by one or several managers who shall be unlimited liability shareholders (commandité) (the «Manager») and collectively the «Managers»). MODAVEN S.à r.l., prenamed, is appointed as the Manager of the Company.

The Manager(s) may be removed, for legitimate reasons only, by a decision of the general meeting of shareholders holding the Ordinary Shares adopted under the conditions required to amend the articles of incorporation of the Company.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing all the Managers from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board appoints an administrator, who needs not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles of Incorporation, a successor manager.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager(s).

The Manager(s) who shall also hold the Management Share(s) is (are) jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company.

The Management Share held by a Manager is exclusively transferable to a successor or additional manager with unlimited liability.

Art. 10. Management Powers. The Manager(s) is (are) vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of management, disposal and administration falling within the purposes of the Company.

All powers not expressly reserved by law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager(s).

The holders of Ordinary Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Art. 11. Binding signature. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the sole signature of any Manager represented by duly appointed representatives, or by signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager(s).

Art. 12. Supervisory Board. The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by a supervisory board (the «Supervisory Board»), comprising at least three members. The Supervisory Board may be consulted by the Manager(s) on such matters as the Manager(s) may determine and may authorise any actions of the Manager(s) that may, pursuant to applicable law or regulation or under these articles of incorporation, exceed the powers of the Manager(s).

The Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding 3 years but shall be revocable ad nutum by the general meeting. The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or any two members or by any of the Managers.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, facsimile or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board or in the event all members are present or represented.

Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, or facsimile or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or by two members of the Supervisory Board. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members of the Supervisory Board.

Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, facsimile or any other similar means of communication. The document on one or more counterparts shall, taken together, form the circular resolution of the Supervisory Board. The resolutions taken by these means is equivalent to a meeting held in person.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. A meeting may also be held by way of conference call or similar means only. The participation in a meeting or the holding of a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 13. Conflicts of interest. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager(s) or any one or more of the directors or officers of the Manager(s) is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director or officer of the Manager(s) who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 14. General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager(s).

General meetings of shareholders shall be convened by one Manager or by the Supervisory Board. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by a Manager or the Supervisory Board setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

The annual general meeting shall be held on the third Wednesday of the month of May at 11.30 a.m. at the registered office or at a place in Luxembourg specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notice of meeting.

If the entire issued share capital is represented at a general meeting of Shareholders, the proceedings of the general meeting will be valid even if no convening notice has been issued beforehand.

Art. 15. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 16. Shareholder decisions - majorities. Resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed at simple majority vote of those present or represented and voting, unless otherwise provided in these Articles of Incorporation or by the Law of 1915. In particular, at any general meeting of shareholders convened to amend the articles of incorporation or decide on issues for which these Articles of Incorporation or the Law of 1915 refers to the conditions required for an amendment of the articles of incorporation, the quorum shall be at least one half of all the issued and outstanding shares. If the quorum requirement is not met at the first general meeting of shareholders, a second meeting may be convened in accordance with the Law of 1915. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of Ordinary Shares present or represented. At both meetings, decisions must be passed by at least two thirds of the votes of the shareholders present or represented.

In addition, any general meeting of shareholders may only be validly constituted if the Management Share(s) is duly represented and no decision may be taken at any general meeting of shareholders meeting if not approved by the vote attaching to the Management Share(s), unless expressly otherwise provided in these Articles of Incorporation.

Art. 17. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of the same year.

Art. 18. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

Interim dividends may be declared and paid by the Manager(s) subject to observing the terms and conditions provided for by the law.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 19. Liquidation of the Company. In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Manager(s) then in office who will be endowed with the powers provided by Articles 144 et seq. of the Law of 1915.

Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the holders of shares in the Company.

Art. 20. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The capital has been subscribed as follows:

Name of Ordinary Subscriber	Number of subscribed Ordinary Shares	Payment (€)
FOURTH CINVEN FUND (No. 1) LIMITED PARTNERSHIP	6,925	6,925.-
FOURTH CINVEN FUND (No. 2) LIMITED PARTNERSHIP	7,227	7,227.-
FOURTH CINVEN FUND (No. 4) LIMITED PARTNERSHIP	7,164	7,164.-
FOURTH CINVEN FUND (UBTI) LIMITED PARTNERSHIP	6,837	6,837.-
FOURTH CINVEN FUND (No. 3-VCOC) LIMITED PARTNERSHIP	3,846	3,846.-
Total	31,999	31,999.-
Name of Management Share Subscriber	Number of subscribed Management Shares	Payment (€)
MODAVEN S.à r.l.	1 (one)	1.-

The 31,999 Ordinary Shares and the one (1) Management Share so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty-two thousand euro (€ 32,000.-) is as of now available to the Company, as it has been evidenced to the undersigned notary.

Transitional dispositions

1) The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on 31st December, 2007.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2008.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders have resolved that:

I. The shareholders confirmed that MODAVEN S.à r.l. is commandité and Manager of the Company.

II. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board for a period ending at the annual general meeting approving the annual accounts as of 2007:

- David Cowling, Finance Director, born on 22 November 1967 in Harara (Zimbabwe), professional address at Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7 AG.

- Daniel Beckley, Chartered Accountant, born on 24 December 1973 in London (UK), professional address at Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7AG.

- CINVEN LUXEMBOURG S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg registered under number RCS Luxembourg B 118.291;

III. The registered office of the Company shall be at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatrième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

(1) FOURTH CINVEN FUND (No. 1) LIMITED PARTNERSHIP,

(2) FOURTH CINVEN FUND (No. 2) LIMITED PARTNERSHIP,

(3) FOURTH CINVEN FUND (No. 4) LIMITED PARTNERSHIP,

(4) FOURTH CINVEN FUND (UBTI) LIMITED PARTNERSHIP,

(5) FOURTH CINVEN FUND (No. 3 - VCOC) LIMITED PARTNERSHIP,

(chacune représentée par son General Partner, CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (IV) LIMITED PARTNERSHIP, avec principal établissement à Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG, agissant à son tour par son General Partner, CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (IV) LIMITED, avec principal établissement à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9BY),

chacune des sociétés ci-dessus avec principal établissement à Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG,

et chacune représentée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 1^{er} mai 2007;

Et

(6) MODAVEN S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, représentée par M^e Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 4 mai 2007.

Les procurations resteront annexées au présent document pour les formalités de l'enregistrement.

Ces parties comparantes agissant ès-qualités ont demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les Statuts d'une société en commandite par actions qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Constitution, Dénomination sociale. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société en commandite par actions sous la dénomination sociale de MODAVEN & CO S.C.A. (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»), telle que modifiée, et les présents Statuts.

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être ouverts tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du (des) Gérant(s). Le siège social peut être transféré dans la même municipalité par simple décision du (des) Gérant(s).

Au cas où le(s) Gérant(s) estimera(en)t que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre les activités normales de la Société au siège social, ou la communication aisée entre ce siège et des personnes à l'étranger, se sont produits ou sont éminents, il(s) pourra(ont) transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cession complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert provisoire, demeurera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet social. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme par placement privé ou public à l'émission d'obligations, certificats de créance et notes, ainsi que toute autre sorte de sécurité ou instrument.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à toutes sociétés ou entreprises dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entité que la Société considère appropriée, prendra toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement dans tous les domaines afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 5. Capital social. La Société a un capital souscrit de trente-deux mille euros (€ 32.000,-) divisé en trente et un mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (31.999) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires») et une (1) action de commandité (l'«Action de Commandité»), d'une valeur nominale de un euro (€ 1,-) chacune.

L'Action de Commandité sera détenue par MODAVEN S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en sa qualité d'associé commandité et de Gérant de la Société.

Ci-après, les termes «Actions Ordinaires» et «Action de Commandité» feront référence à une «action» ou aux «actions».

Art. 6. Augmentation, réduction de capital. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée de la manière requise pour une modification de ces Statuts.

Art. 7. Actions nominatives. Toutes les actions de la Société seront émises en tant qu'actions nominatives.

Un registre des actionnaires sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignée(s) à cet effet par la Société, et ce registre contiendra le nom de chaque détenteur d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'indiqué à la Société et le nombre d'actions détenues par lui.

L'inscription du nom de l'actionnaire dans le registre des actions nominatives établira le droit de propriété sur ces actions nominatives.

Le(s) Gérant(s) est/sont autorisé(s) à accepter et inscrire dans le registre des actions nominatives tout transfert sur base de la remise de tout document approprié relatif au transfert des actions nominatives entre le cédant et le cessionnaire.

Les actionnaires fourniront à la Société une adresse à laquelle toute communication et annonces pourra être envoyée. Cette adresse sera également reprise dans le registre des actions nominatives. Les actionnaires peuvent, à tout moment, modifier leur adresse telle que reprise dans le registre des actionnaires au moyen de l'envoi d'une notification écrite à la Société.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul actionnaire par action. En cas d'indivision ou si la propriété d'action(s) est contestée, toutes les personnes alléguant un droit concernant ces actions doivent nommer un seul représentant pour représenter cette/ces action(s) envers la Société. A défaut de nommer un tel représentant, les droits attachés à cette/ces action(s) seront suspendus.

Art. 8. Certificats. A la requête d'un actionnaire, des certificats confirmant l'inscription de cet actionnaire au registre des actionnaires seront délivrés sous la dénomination que le(s) Gérant(s) déterminera(ont). Ces certificats auront la forme et porteront les mentions et numéros d'identification qui seront déterminées par le(s) Gérant(s). Ces certificats seront signés manuellement ou par facsimilé par un Gérant ou par son délégué. Les certificats perdus, volés ou abîmés seront remplacés par la Société aux conditions de preuve, obligations et indemnités qui seront jugées satisfaisantes par la Société, étant entendu que les certificats abîmés devront être remis avant que de nouveaux certificats ne soient émis.

Art. 9. Gérant(s). La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants qui auront la qualité d'associé commandité (le «Gérant» et ensemble les «Gérants»). MODAVEN S.à r.l., prénommée, est nommée en tant que Gérant de la Société.

Le(s) Gérant(s) peu(ven)t être révoqué(s) uniquement pour des raisons légitimes, par une décision de l'assemblée des associés détenant les Actions Ordinaires adoptées aux conditions requises pour une modification des Statuts de la Société.

En cas d'incapacité légale, liquidation ou toutes autres situations permanentes empêchant tous les Gérants d'agir en tant que Gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée pour autant que le Conseil de Surveillance nomme un administrateur, qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire, pour adopter les mesures urgentes ou de simple administration jusqu'à la tenue d'une assemblée générale des actionnaires, que cet administrateur convoquera dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer aux conditions de quorum et de majorité requis pour une modification des Statuts un successeur au gérant.

Toute nomination d'un nouveau gérant ne sera pas soumise à l'approbation du/des Gérant(s).

Le(s) Gérant(s) qui détiendra(ont) également l'(les) Action(s) de Commandité est/sont responsable(s) conjointement et solidairement pour toutes les dettes de la Société qui ne pourront pas être couvertes par les avoirs de la Société.

L'Action de Commandité détenue par un Gérant peut être transférée uniquement à un successeur ou gérant additionnel ayant une responsabilité illimitée.

Art. 10. Pouvoirs de gestion. Le(s) Gérant(s) a/ont le pouvoir les plus étendus pour faire tout acte d'administration de la Société et autoriser et/ou accomplir tout acte d'administration, disposition et gestion en conformité avec l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance sont de la compétence du/des Gérant(s).

Les détenteurs d'Actions Ordinaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société de toute manière ou qualité si ce n'est pour exercer leur droit d'actionnaire lors des assemblées générales. Leur responsabilité sera limitée au montant de leurs apports à la Société.

Art. 11. Pouvoir de signature. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature d'un Gérant, agissant par le biais d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisé(s), ou par la/les signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) désignée(s) par le(s) Gérant(s).

Art. 12. Conseil de Surveillance. Les opérations de la Société et sa situation financière, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance»), composé de trois membres au moins. Le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le(s) Gérant(s) sur toutes les affaires que le(s) Gérant(s) décidera(ont) et pourra(ont) autoriser les actes du/des Gérant(s) qui pourraient, selon la loi, les règlements ou les Statuts, excéder les pouvoirs du/des Gérant(s).

Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour une période ne dépassant pas trois ans mais peuvent être révoqués ad nutum par l'assemblée générale. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut nommer en son sein un président.

Le Conseil de Surveillance sera convoqué par son président ou deux membres ou par un des Gérants.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donné à tous les membres du Conseil de Surveillance au moins huit (8) jours avant la date prévue pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera exposée dans la convocation. Il peut être renoncé à un tel avis par accord écrit, télégramme, fax ou tout autre moyen similaire de communication. Une convocation séparée ne sera pas requise pour les réunions tenues aux temps et lieu déterminés par une résolution préalable du Conseil de Surveillance ou si tous les membres sont présents ou représentés.

Tout membre pourra agir à toute réunion en se faisant représenter en désignant par lettre, télégramme, fax ou tout autre moyen similaire de communication, un autre membre pour le représenter. Un membre peut représenter un ou plusieurs membre(s) absent(s).

Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement, uniquement si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les décisions du Conseil de Surveillance seront enregistrées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou par deux membres du Conseil de Surveillance. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés valablement par le président de la réunion ou par deux membres du Conseil de Surveillance.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Les décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance auront la même force que des décisions votées aux réunions du Conseil de Surveillance; chaque membre approuvera ces résolutions par écrit, par télégramme, par fax ou tout autre moyen similaire de communication. La réunion des exemplaires signés formera la décision du Conseil de Surveillance. Les décisions ainsi prises sont équivalentes à celles prises par les membres réunis en personne.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre. Toute réunion peut également se tenir uniquement par conférence téléphonique ou moyen similaire. La participation à une réunion ou la tenue d'une telle réunion par un de ces moyens équivaut à une participation ou à la tenue en personne d'une telle réunion.

Art. 13. Conflits d'intérêts. Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affectée ou invalidée par le fait que le(s) Gérant(s) ou un ou plusieurs directeur(s) ou représentant(s) du/des Gérant(s) aurai(en)t un intérêt quelconque dans telle autre société ou entreprise ou par le fait qu'il serait administrateur, associé, fondé de pouvoir, employé ou actionnaire d'une telle société ou entreprise. Tout administrateur ou fondé de pouvoir du/des Gérant(s), qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas par la même privée du droit de délibérer, voter ou agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou affaires.

Art. 14. Assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a le pouvoir d'adopter, mettre en place et ratifier toutes les mesures affectant les opérations de la Société, étant entendu que, sauf disposition contraire des Statuts, aucune décision ne sera adoptée valablement sans être approuvée par le(s) Gérant(s).

Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par un Gérant ou le Conseil de Surveillance. Les assemblées générales des actionnaires seront convoquées aux termes d'un avis émanant du Gérant ou du Conseil de Surveillance établissant l'ordre du jour envoyé par lettre recommandée au moins huit jours (8) avant l'assemblée à chaque actionnaire à l'adresse de l'actionnaire repris au registre des actions nominatives.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le troisième mercredi du mois de mai à 11.30 heures au siège social ou tout autre endroit au Luxembourg spécifié dans la convocation. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Si l'entièreté du capital social émis est représentée à une assemblée générale des actionnaires, l'assemblée pourra être tenue valablement même en l'absence de toute convocation préalable.

Art. 15. Droits de vote des actionnaires. Tout actionnaire peut prendre part aux délibérations. Il détiendra un nombre de votes égal au nombre d'actions détenues dans la Société et peut valablement agir à toute assemblée des actionnaires au moyen d'une procuration spéciale.

Art. 16. Décisions des actionnaires - majorités. Les décisions des assemblées générales des actionnaires convoquées valablement seront adoptées à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés et votant, sauf disposition contraire des Statuts ou dans la Loi de 1915. En particulier, lors de toute assemblée générale des actionnaires convoquée afin de modifier les Statuts ou de prendre des décisions pour lesquelles ces Statuts ou la Loi de 1915 fait référence aux conditions requises pour une modification des Statuts, le quorum de présence sera d'au moins la moitié de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale des actionnaires, une seconde assemblée générale pourra être convoquée conformément à la Loi de 1915. La seconde assemblée générale délibérera valablement indépendamment du nombre d'actions présent ou représenté. A chaque réunion, les décisions devront être adoptées par au moins deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

De plus, toute assemblée générale des actionnaires ne sera valablement constituée que si l'Action de Commandité est représentée et nulle décision ne pourra être prise par une assemblée générale des actionnaires si elle n'est approuvée par le vote attaché à l'Action de Commandité, sauf disposition contraire dans les Statuts.

Art. 17. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 18. Distribution. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué aux actionnaires par décision prise en assemblée générale.

Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et payés par le(s) Gérant(s) sous réserves d'observer les termes et conditions fixés par la loi.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux actionnaires par décision prise en assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 19. Liquidation de la Société. En cas de dissolution de la Société, quelles qu'en soient les raisons ou moments, il sera procédé à la liquidation par les soins des liquidateurs ou du/des Gérant(s) alors en fonction qui se verront reconnaître les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la Loi de 1915.

Une fois les dettes, charges et dépenses de liquidation payées, tout solde résultant de la liquidation sera payé aux détenteurs des actions de la Société.

Art. 20. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les actionnaires se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Suscription et paiement

Le capital a été souscrit comme suit:

Nom des Souscripteurs Ordinaires	Nombre d'Actions Ordinaires souscrites	Libération (€)
FOURTH CINVEN FUND (No.1) LIMITED PARTNERSHIP	6.925	6.925,-
FOURTH CINVEN FUND (No. 2) LIMITED PARTNERSHIP	7.227	7.227,-
FOURTH CINVEN FUND (No. 4) LIMITED PARTNERSHIP	7.164	7.164,-
FOURTH CINVEN FUND (UBTI) LIMITED PARTNERSHIP	6.837	6.837,-
FOURTH CINVEN FUND (No.3-VCOC) LIMITED PARTNERSHIP	3.846	3.846,-
Total	31.999	31.999,-

Nom du Souscripteur de Commandité	Nombre d'Actions de Commandité	Libération (€)
MODAVEN S.à r.l.	1 (une)	1,-

Les 31.999 Actions Ordinaires et l'Action de Commandité ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèce si bien que le montant de trente-deux mille euros (€ 32.000,-) est maintenant disponible pour la Société. Preuve du versement en espèce a été donnée au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera au jour de la constitution de la Société et se termina le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2008.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société suite à sa constitution sont estimés à environ mille neuf cents euro.

Assemblées générales des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires ont décidé que:

I. Les actionnaires ont confirmé que MODAVEN S.à r.l. est l'actionnaire commandité et le Gérant de la Société.

II. Les personnes suivantes sont nommées membre du Conseil de Surveillance pour une période venant à échéance à la date d'approbation des comptes de la Société pour l'exercice fiscal 2007:

- David Cowling, Directeur Financier, né le 22 novembre 1967 à Harara (Zimbabwe), avec adresse professionnelle à Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7 AG.

- Daniel Beckley, Expert comptable, né le 24 décembre 1973 à Londres (GB), avec adresse professionnelle à Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG.

- CINVEN LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social au 4, rue Borschette, L-1246 Luxembourg, inscrite sous le numéro RCS B118.291

III. Le siège social de la Société a été fixé au 4, rue Borschette, L-1246 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au jour mentionné au début de ce document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une traduction en français. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire de son nom, prénom usuel, état civil et demeure, comparant à signer avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: T. Hoss, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2007, Relation: LAC/2007/7898. — Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007074882/242/492.

(070081159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

Auberge-Royale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 19, rue des Remparts.
R.C.S. Luxembourg B 91.605.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour la société

FIDUCIAIRE EURO PERFORMANCES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007075663/1028/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2007, réf. LSO-CF08979. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Marathon Playa 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 116.518.

Constituée par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 mai 2006, acte publié au
Mémorial C n^o 1416 du 22 juillet 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MARATHON PLAYA 3 S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076176/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06539. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Performance Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 117.102.

In the year two thousand and seven, on the third May.

Before us the undersigned notary Paul Bettingen, residing at Niederanven, (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company PERFORMANCE GROUP S.A., 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg section B number 117.102, incorporated by deed of the undersigned notary, on May 31, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n^o 1552 of August 14, 2006.

The meeting is presided by Mr Guy Hornick, «maître en sciences économiques», with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The chairman appoints as secretary Mrs Alexia Uhl, lawyer, with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The meeting elects as scrutineer Mr Philippe Ponsard, «ingénieur commercial», with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

I.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled ne varietur by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

II.- It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

III.- That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1. Increase of capital in the amount of USD 3,525,000 (three million five hundred twenty-five thousand US Dollars) to raise it from USD 14,475,000 (fourteen million four hundred seventy-five thousand US Dollars) to USD 18,000,000 (eighteen million US Dollars) by creation and issue of 3,525 (three thousand five hundred twenty-five) new shares of USD 1,000 (one thousand US Dollars) each, together with a global share premium of USD 317,000 (three hundred seventeen thousand US Dollars), against cash, and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares.
2. Renunciation by existing shareholders of their preferential right, if necessary.
3. Subscription and paying-up at least up to 25% in cash of the new shares and share premium, if any.
4. Increase of the authorized capital to set it henceforth to USD 23,000,000 (twenty-three million US Dollars), which will be represented by 23,000 (twenty-three thousand) shares of a nominal value of USD 1,000 (one thousand US Dollars) each.
5. Fixing of a new expiration date of the authorized capital.
6. Subsequent amendment of article 6 of the by-laws in order to read as follows:

« **Art. 6.**

English version:

The subscribed capital is set at 18,000,000 US Dollars (eighteen million US Dollars) consisting of 18,000 (eighteen thousand) shares»

The authorized capital, including the amount of the subscribed capital, is fixed at USD 23,000,000 (twenty-three million US Dollars), consisting of 23,000 (twenty-three thousand) Shares. During the period of five years from the date of the publication of these articles of association, the Board is hereby authorized to issue Shares and to grant options to subscribe for Shares to any employee of the Company (or of any of its subsidiaries) and on such terms as it shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing Shareholders a preferential right to subscribe to the Shares issued.

The subscribed capital and the authorized capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own Shares.

French version:

«Le capital souscrit est fixé à USD 18.000.000 (dix-huit millions dollars US) représenté par 18.000 (dix-huit mille) Actions.

Le capital autorisé, en ce compris le montant du capital souscrit, est fixé à USD 23.000.000 (vingt-trois millions dollars US) représenté par 23.000 (vingt-trois mille) Actions. Pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des ces statuts, le Conseil est autorisé à émettre des Actions et à consentir des options pour souscrire des Actions à tout employé de la Société (ou de ses filiales) et aux conditions qu'elle déterminera et plus spécialement à procéder à une telle émission sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription pour les Actions à émettre.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision des Actionnaires prise comme en matière de modification des statuts.

La société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ses propres Actions.»

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote:

First resolution

The meeting decides to increase the capital in the amount of USD 3,525,000 (three million five hundred twenty-five thousand US Dollars) to raise it from USD 14,475,000 (fourteen million four hundred seventy-five thousand US Dollars) to USD 18,000,000 (eighteen million US Dollars) by

the issuance of 3,525 (three thousand five hundred twenty-five) new shares, to be issued with a global share premium of USD 317,000 (three hundred seventeen thousand US Dollars) and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares.

The meeting, having acknowledged that the other shareholders waived their preferential subscription rights, decides to admit to the subscription of the 3,525 (three thousand five hundred twenty-five) new shares the following persons:

- | | |
|---------------------------------------|-------------|
| - Kai Schulz: | 200 shares; |
| - TELMO INVESTMENT LIMITED: | 100 shares; |
| - Alexander Potapushin: | 20 shares; |
| - DELTASQUARE CORP.: | 15 shares; |
| - SAVANA GLOBAL S.A.: | 500 shares; |
| - ROWLANDS GROUP S.A.: | 500 shares; |

- Pierre Alain Puippe:	160 shares;
- Jérôme Puippe:	85 shares;
- Patrick Zen Ruffinen:	160 shares;
- Guillaume Leherpeur:	95 shares;
- CROP ENERGY (HK) LTD:	200 shares;
- Vincent Lecadre:	100 shares;
- Eric Appourchaux:	100 shares;
- Zulham Nasution:	250 shares;
- Moti Birger:	300 shares;
- REVIAL ENTERPRISES LIMITED:	600 shares;
- Heitor Pinto De Moura Filho:	100 shares;
- François Fleury:	40 shares.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened, all here represented by Mr Guy Hornick, prenamed, by virtue of proxies here above mentioned:

- Kai Schulz, residing in Am Bruenk 7, 25992 List/Sylt, Germany, has declared to subscribe to 200 (two hundred) Shares and to fully pay them up in cash against a payment of an amount of USD 200,000 (two hundred thousand US Dollars) with a share premium of USD 40,000 (forty thousand US Dollars).

- TELMO INVESTMENT LIMITED, with registered office at Portcullis TrustNet Chambers, PO Box 3444, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, has declared to subscribe to 100 (one hundred) Shares and to fully pay them up in cash against a payment of an amount of USD 100,000 (one hundred twenty US Dollars) with a share premium of USD 20,000 (twenty thousand US Dollars).

- Alexander Potapushin, residing in Chemin de la Gradelle 58, 1224 Chêne-Bougerie, Switzerland, has declared to subscribe to 20 (twenty) Shares and to pay them up to 25% in cash against a payment of an amount of USD 5,000 (five thousand US Dollars) with a share premium of USD 4,000 (four thousand US Dollars).

- DELTASQUARE CORP., with registered office in Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54 Street, Panama, Republic of Panama, has declared to subscribe to 15 (fifteen) Shares and to pay them up to 25% in cash against a payment of an amount of USD 3,750 (three thousand seven hundred fifty US Dollars) with a share premium of USD 3,000 (three thousand US Dollars).

- SAVANA GLOBAL S.A., with registered office in Avenida Las Rosas, 36-J, Calle Blancos, San José, Costa, Rica, has declared to subscribe to 500 (five hundred) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of USD 125,000 (one hundred twenty-five thousand US Dollars).

- ROWLANDS GROUP S.A., with registered office in Avenida Las Rosas, 36-J, Calle Blancos, San José, Costa, Rica, has declared to subscribe to 500 (five hundred) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of USD 125,000 (one hundred twenty-five thousand US Dollars).

- Pierre Alain Puippe, residing in Chemin du Levant 12, 1023 Crissier, Switzerland, has declared to subscribe to 160 (one hundred sixty) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of USD 40,000 (forty hundred thousand US Dollars).

- Jérôme Puippe, residing in route de Patinoire, 1875 Morgins, Switzerland, has declared to subscribe to 85 (eighty-five) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of USD 21,250 (twenty-one thousand two hundred fifty US Dollars).

- Patrick Zen Ruffinen, residing in route de Chalet Saint Denis 20, 1806 Saint Legier, Switzerland, has declared to subscribe to 160 (one hundred sixty) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of USD 40,000 (forty hundred thousand US Dollars).

- Guillaume Leherpeur, residing in Ferme de Quérus, Hameau de Chamoux, 74270 Minzier, France, has declared to subscribe to 95 (ninety-five) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of 23,750 (twenty-three thousand seven hundred fifty US Dollars).

- CROP ENERGY (HK) LTD, with registered office in PO Box 957, Offshore Incorporation Centre, Road Town, British Virgin Island, has declared to subscribe to 200 (two hundred) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of USD 50,000 (fifty thousand US Dollars).

- Vincent Lecadre, residing in Rue de l'école de Médecine 2, 1205 Geneva, Switzerland, has declared to subscribe to 100 (one hundred) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of USD 25,000 (twenty-five hundred thousand US Dollars).

- Eric Appourchaux, residing in av. Aire 13, 1203 Geneva, Switzerland, has declared to subscribe to 100 (one hundred) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of USD 25,000 (twenty-five thousand US Dollars).

- Zulham Nasution, residing in Jl. Taman Jati Indah n^o 8, Pangkalan Jati Lama, Limo, Depok 16513, Indonesia, has declared to subscribe to 250 (two hundred fifty) Shares and to fully pay them up against a payment in cash of an amount of USD 250,000 (two hundred fifty thousand US Dollars) with a share premium of USD 50,000 (fifty thousand US Dollars).

- Moti Birger, residing in Middleton Road 19, London NW11 7NR, United Kingdom, has declared to subscribe to 300 (three hundred) Shares and to fully pay them up against a payment in cash of an amount of USD 300,000 (three hundred thousand US Dollars) with a share premium of USD 60,000 (sixty thousand US Dollars).

- REVAL ENTERPRISES LIMITED, with registered office in Agias Varvaras 24, Archangelos, Nicosia, Cyprus, has declared to subscribe to 600 (six hundred) Shares and to fully pay them up against a payment in cash of an amount of USD 600,000 (six hundred thousand US Dollars) with a share premium of USD 120,000 (one hundred twenty thousand US Dollars).

- Heitor Pinto De Moura Filho, residing in Rua Paulo Cesar de Andrade 450-101, Laranjeiras, 22221-090 Rio de Janeiro, Brazil, has declared to subscribe to 100 (one hundred) Shares and to pay them up to 25% against a payment in cash of an amount of USD 25,000 (twenty-five thousand US Dollars) with a share premium of USD 20,000 (twenty thousand US Dollars).

- François Fleury, residing in boulevard de la Cluse 39, 1205 Geneva, Switzerland, has declared to subscribe to 40 (forty) Shares and to fully pay them up against a payment in cash of an amount of USD 40,000 (forty thousand US Dollars).

so that the total amount of USD 2,315,750 (two million three hundred fifteen thousand seven hundred fifty US Dollars) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Third resolution

The meeting decides to increase the authorized capital to set it henceforth to USD 23,000,000 (twenty-three million US Dollars), which will be represented by 23,000 (twenty-three thousand) shares, and to fix a new expiration date of the authorized capital ending on May 3, 2012.

Forth resolution

The meeting decides to amend article six of the articles of incorporation as follows:

«The subscribed capital is set at USD 18,000,000 (eighteen million US Dollars) consisting of 18,000 (eighteen thousand) shares.

The authorized capital, including the amount of the subscribed capital, is fixed at USD 23,000,000 (twenty-three million US Dollars), consisting of 23,000 (twenty-three thousand) Shares. During the period ending on May 3, 2012, the Board is hereby authorized to issue Shares and to grant options to subscribe for Shares to any employee of the Company (or of any of its subsidiaries) and on such terms as it shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing Shareholders a preferential right to subscribe to the Shares issued.

The subscribed capital and the authorized capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own Shares.»

Costs

For the purposes of the registration, the sum of USD 3,842,000 (three million eight hundred forty-two thousand US Dollars) is valued at EUR 2,827,183 (exchange rate: USD 1.- = EUR 0.73586)

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the presently stated, increase of capital are estimated at approximately USD 42,500 (forty-two thousand five hundred US Dollars).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact of the appearing persons, known to the notary, by surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil sept, le trois mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PERFORMANCE GROUP S.A., avec siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg section B numéro 117.102,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 31 mai 2006, publié au Mémorial C, n° 1552 du 14 août 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy Hornick, «maître en sciences économiques», demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président désigne comme secrétaire Madame Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Ponsard, ingénieur commercial, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées et paraphées par les comparants.

II.- Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée sans convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de USD 3.525.000 (trois millions cinq cent vingt-cinq mille US Dollars) en vue de le porter de USD 14.475.000 (quatorze millions quatre cent soixante-quinze mille US Dollars) à USD 18.000.000 (dix-huit millions de US dollars) par la création et l'émission de 3.525 (trois mille cinq cent vingt-cinq) actions nouvelles de USD 1.000 (mille US Dollars) chacune, émises avec une prime d'émission globale de USD 317.000 (trois cent dix-sept mille US Dollars) et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions émises existantes.

2. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription, si nécessaire.

3. Souscription et libération à concurrence d'au moins 25% en numéraire des actions nouvelles et de la prime démission, si c'est le cas.

4. Augmentation du capital autorisé pour le porter désormais à USD 23.000.000 (vingt-trois millions US Dollars), qui sera représenté par 23.000 (vingt-trois mille) actions d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille US Dollars) chacune.

5. Fixation d'une nouvelle date d'expiration au capital autorisé.

6. Modification subséquente de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Art. 6.

Version anglaise:

The subscribed capital is set at USD 18,000,000 (eighteen million US Dollars) consisting of 18,000 (eighteen thousand) shares»

The authorized capital, including the amount of the subscribed capital, is fixed at USD 23,000,000 (twenty-three million US Dollars), consisting of 23,000 (twenty-three thousand) Shares. During the period of five years from the date of the publication of these articles of association, the Board is hereby authorized to issue Shares and to grant options to subscribe for Shares to any employee of the Company (or of any of its subsidiaries) and on such terms as it shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing Shareholders a preferential right to subscribe to the Shares issued.

The subscribed capital and the authorized capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own Shares.»

Version française:

«Le capital souscrit est fixé à USD 18.000.000 (dix-huit millions dollars US) représenté par 18.000 (dix-huit mille) Actions.

Le capital autorisé, en ce compris le montant du capital souscrit, est fixé à USD 23.000.000 (vingt-trois millions dollars US) représenté par 23.000 (vingt-trois mille) Actions. Pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des ces statuts, le Conseil est autorisé à émettre des Actions et à consentir des options pour souscrire des Actions à tout employé de la Société (ou de ses filiales) et aux conditions qu'elle déterminera et plus spécialement à procéder à une telle émission sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription pour les Actions à émettre.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision des Actionnaires prise comme en matière de modification des statuts.

La société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ses propres Actions.»

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de USD 3.525.000 (trois millions cinq cent vingt-cinq mille US Dollars) en vue de le porter de USD 14.475.000 (quatorze millions quatre cent soixante-quinze mille US Dollars) à USD 18.000.000 (dix-huit millions de US Dollars) par la création et l'émission de 3.525 (trois mille cinq cent vingt-cinq) actions nouvelles, émises avec une prime d'émission globale de USD 317.000 (trois cent dix-sept mille US Dollars) et jouissant des mêmes droits

et avantages que les actions émises existantes.

Les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit préférentiel de souscription, l'assemblée décide d'accepter la souscription des 3.525 nouvelles actions les personnes suivantes:

- Kai Schulz:	200 actions;
- TELMO INVESTMENT LIMITED:	100 actions;
- Alexander Potapushin:	20 actions;
- DELTASQUARE CORP.:	15 actions;
- SAVANA GLOBAL S.A.:	500 actions;
- ROWLANDS GROUP S.A.:	500 actions;
- Pierre Alain Puippe:	160 actions;
- Jérôme Puippe:	85 actions;
- Patrick Zen Ruffinen:	160 actions;
- Guillaume Leherpeur:	95 actions;
- CROP ENERGY (HK) LTD:	200 actions;
- Vincent Lecadre:	100 actions;
- Eric Appourchaux:	100 actions;
- Zulham Nasution:	250 actions;
- Moti Birger:	300 actions;
- REVIAL ENTERPRISES LIMITED:	600 actions;
- Heitor Pinto De Moura Filho:	100 actions;
- François Fleury:	40 actions.

Intervention - Souscription - Libération

Sont alors intervenus aux présentes, tous ici représentés par M. Guy Hornick, prénommé, en vertu des procurations ci-avant mentionnées:

- Kai Schulz, demeurant Am Bruenk 7, 25992 List/Sylt, Allemagne, a déclaré souscrire à 200 (deux cents) actions et les libérer intégralement en numéraire par un versement d'un montant de USD 200.000 (deux cent mille US Dollars) assorties d'une prime d'émission de USD 40.000 (quarante mille US Dollars).

- TELMO INVESTMENT LIMITED, avec siège social à Portcullis TrustNet Chambers, PO Box 3444, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, a déclaré souscrire à 100 (cent) actions et les libérer intégralement en numéraire par un versement d'un montant de USD 100.000 (cent mille Dollars) assorties d'une prime d'émission de USD 20.000 (vingt mille US Dollars).

- Alexander Potapushin, demeurant Chemin de la Gradelle 58, 1224 Chêne-Bougerie, Suisse, a déclaré souscrire à 20 (vingt) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 5.000 (cinq mille US Dollars) assorties d'une prime d'émission de USD 4.000 (quatre mille US Dollars).

- DELTASQUARE CORP., avec siège social à Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54 Street, Panama, République du Panama, a déclaré souscrire à 15 (quinze) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 3.750 (trois mille sept cent cinquante US Dollars) assorties d'une prime d'émission de USD 3.000 (trois mille US Dollars).

- SAVANA GLOBAL S.A, avec siège social à Avenida Las Rosas, 36-J, Calle Blancos, San José, Costa, Rica, a déclaré souscrire à 500 (cinq cents) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 125.000 (cent vingt-cinq mille US Dollars).

- ROWLANDS GROUP S.A., avec siège social à Avenida Las Rosas, 36-J, Calle Blancos, San José, Costa, Rica, a déclaré souscrire à 500 (cinq cents) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 125.000 (cent vingt-cinq mille US Dollars).

- Pierre Alain Puippe, demeurant Chemin du Levant 12, 1023 Crissier, Suisse, a déclaré souscrire à 160 (cent soixante) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 40.000 (quarante mille US Dollars).

- Jérôme Puippe, demeurant route de Patinoire, 1875 Morgins, Suisse, a déclaré souscrire à 85 (quatre-vingt-cinq) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 21.250 (vingt et un mille deux cent cinquante US Dollars).

- Patrick Zen Ruffinen, demeurant route de Chalet Saint Denis 20, 1806 Saint Lègier, Suisse, a déclaré souscrire à 160 (cent soixante) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 40.000 (quarante mille US Dollars).

- Guillaume Leherpeur, demeurant Ferme de Quérus, Hameau de Chamoux, 74270 Minzier, France, a déclaré souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de 23.50 (vingt-trois mille sept cent cinquante US Dollars).

- CROP ENERGY (HK) LTD, avec siège social à PO Box 957, Offshore Incorporation Centre, Road Town, Iles Vierges Britanniques, a déclaré souscrire à 200 (deux cents) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 50.000 (cinquante mille US Dollars).

- Vincent Lecadre, demeurant Rue de l'école de Médecine 2, 1205 Geneva, Suisse, a déclaré souscrire à 100 (cent) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 25.000 (vingt-cinq mille US Dollars).

- Eric Appourchaux, demeurant av. Aïre 13, 1203 Genève, Suisse, a déclaré souscrire à 100 (cent) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 25.000 (vingt-cinq mille US Dollars).

- Zulham Nasution, demeurant Jl. Taman Jati Indah n° 8, Pangkalan Jati Lama, Limo, Depok 16513, Indonésie, a déclaré souscrire à 250 (deux cent cinquante) actions et les libérer intégralement en numéraire par un versement d'un montant de USD 250.000 (deux cent cinquante mille US Dollars) assorties d'une prime d'émission de USD 50.000 (cinquante mille US Dollars).

- Moti Birger, avec siège social à Middleton Road 19, Londres NW11 7NR, Royaume-Uni, a déclaré souscrire à 300 (trois cents) actions et les libérer intégralement en numéraire par un versement d'un montant de USD 300.000 (trois cent mille US Dollars) assorties d'une prime d'émission de USD 60.000 (soixante mille US Dollars).

- REVAL ENTERPRISES LIMITED, avec siège social à Agias Varvaras 24, Archangelos, Nicosia, Chypre, a déclaré souscrire à 600 (six cents actions) et les libérer intégralement en numéraire par un versement d'un montant de USD 600.000 (six cent mille US Dollars) assorties d'une prime d'émission de USD 120.000 (cent vingt mille US Dollars).

- Heitor Pinto De Moura Filho, demeurant Rua Paulo Cesar de Andrade 450-101, Laranjeiras, 22221-090 Rio de Janeiro, Brésil, a déclaré souscrire à 100 (cent) actions et les libérer à hauteur de 25% en numéraire par un versement d'un montant de USD 25.000 (vingt-cinq mille US Dollars) assorties d'une prime d'émission de USD 20.000 (vingt mille US Dollars).

- François Fleury, demeurant boulevard de la Cluse 39, 1205 Geneva, Suisse, a déclaré souscrire à 40 (quarante) actions et les libérer intégralement en numéraire par un versement d'un montant de USD 40.000 (quarante mille US Dollars).

de sorte que la somme totale de USD 2.315.750 (deux millions trois cent quinze mille sept cent cinquante US Dollars) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ce qui a été justifié au notaire instrumentant.

Lesdites procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital autorisé pour le porter désormais à USD 23.000.000 (vingt-trois millions US Dollars), qui sera représenté par 23.000 (vingt-trois mille) actions et de fixer une nouvelle date d'expiration au capital autorisé prenant fin le 3 mai 2012.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«Le capital souscrit est fixé à USD 18.000.000 (dix-huit millions de dollars US) représenté par 18.000 (dix-huit mille) Actions.»

Le capital autorisé, en ce compris le montant du capital souscrit, est fixé à USD 23.000.000 (vingt-trois millions de dollars US) représenté par 23.000 (vingt-trois mille) Actions. Pendant une période prenant fin le 3 mai 2012, le Conseil est autorisé à émettre des Actions et à consentir des options pour souscrire des Actions à tout employé de la Société (ou de ses filiales) et aux conditions qu'elle déterminera et plus spécialement à procéder à une telle émission sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription pour les Actions à émettre.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision des Actionnaires prise comme en matière de modification des statuts.

La société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ses propres Actions.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de USD 3.842.000 (trois millions huit cent quarante-deux mille US Dollars) est évalué à EUR 2.827.183 (taux de change: USD 1,- = EUR 0,73586.)

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ quarante-deux mille cinq cents Euros (EUR 42.500).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Hornick, A. Uhl, P. Ponsard, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2007, Relation: LAC/2007/8745. — Reçu 28.223,02 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mai 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007074943/202/374.

(070081482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

Glanbia Luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.113.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 14 mai 2007, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Ingrid Moinet, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat d'administrateur avec effet au 30 avril 2007.

- Nomination de Madame Pascale Nutz, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant qu'administrateur avec effet au 30 avril 2007 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007076383/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08313. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Inforad Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 108.546.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 47534 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007075109/211/11.

(070081727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

CEREP Montrouge Campus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.671.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 47664 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007075857/211/11.

(070082370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Carnet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 53.507.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 11 juin 2007

Décision est prise de ratifier la délibération du Conseil d'Administration du 19 septembre de coopter Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, né le 20 avril 1972 à San Dona di Piave (Italie), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, comme nouvel administrateur-délégué de à la place de Monsieur Antonio Distefano.

Monsieur Jacopo Rossi est renommé administrateur-délégué avec pouvoir de signature A pour une période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

CARNET S.A.

J. Rossi / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007076422/545/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07359. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Sotralentz Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 9.015.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2007

1^{er} et seule résolution

L'assemblée décide à l'unanimité la révocation de Monsieur Gérard Loreau, directeur de site, demeurant à F-57100 Thionville, 10, rue Jean Wéhé de son poste comme administrateur-délégué de la société.

Pour extrait conforme

Signature

Le président de l'assemblée générale extraordinaire

Référence de publication: 2007075434/745/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07456. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Full Music Services S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 64.073.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2007

Lors de l'assemblée les actionnaires ont pris les résolutions suivantes

Nomination des administrateurs pour une durée de 6 ans:

1) MILESTONE Sarl, 7, Grand-Rue, Luxembourg L-1661

2) FIDUFISC SA, 7, Grand-Rue, Luxembourg L-1661

3) Paul Agnes, 7, Grand-Rue, Luxembourg L-1661

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Pour extrait

FIDUCIAIRE FIDUFISC SA

Signature

Référence de publication: 2007075437/4906/21.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00828. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Grosvenor Continental Europe Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.165.

In the year two thousand and seven, on the fifteenth day of May,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of GROSVENOR CONTINENTAL EUROPE HOLDINGS S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.165.

The Company was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 17 June 2005, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n ° 1151 of 4 November 2005, p. 55230.

The articles of association have been amended pursuant to several deeds of the undersigned notary, the latest one dating of 10 January 2007, not yet published.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg,

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed ne varietur by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, 2,768,437 Class A Shares and 10,424 Class B Shares, representing the whole capital of the Company, are represented at this meeting. The shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand. The meeting is thus regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to approve the conversion of 15,000 Class A Shares of the Company held by the Company into Class B Shares (the «Share Conversion»).

2. Renunciation by the other shareholders of the Company to their right to equal treatment in the framework of the Share Conversion;

3. Decision to subsequently amend Article 5 of the articles of association of the Company (the «Articles») accordingly.

4. Miscellaneous.

IV.- The shareholders present or represented hereby acknowledge that pursuant to the agenda of the extraordinary general meeting and to Article 44 and Article 46 (1) of the Luxembourg law on Commercial Company of 10 August 1915, as amended, the holders of Class B Shares, which are non-voting shares, shall not be entitled to vote in this extraordinary general meeting.

V.- After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to approve the conversion of 15,000 Class A Shares held by the Company, into Class B Shares.

Second resolution

The general meeting of shareholders unanimously resolves to approve the renunciation by all the shareholders of their right to equal treatment in the framework of the Share Conversion, as stipulated in article 45 of the Law.

Third resolution

Subject to the above resolution the general meeting of shareholders resolves to amend article 5 of the Articles as follows:

« **Art. 5.** The subscribed capital of the Company is set at EUR 277,886,100 (two hundred and seventy-seven million eight hundred and eighty-six thousand one hundred Euro) divided into:

- 1) 2,753,437 Class A Shares with a par value of EUR 100 (one hundred Euro) each, and
- 2) 25,424 Class B Shares with a par value of EUR 100 (one hundred Euro) each.»

The Class A Shares are ordinary shares carrying voting rights. The Class B Shares are non-voting shares (as defined in article 44 of the Law). Holders of Class B Shares shall however have voting rights in the circumstances provided for below, in accordance with the Law.

The Class B Shares will carry one vote per Class B Share and vote with the Class A Shares at all meetings of shareholders of the Company when, despite the existence of available statutory profits, the Preferred Amount (as defined below) has not been declared and paid for a period of two successive financial years. The Class B Shares will continue to carry such voting rights until all arrears of Preferred Amounts have been paid in full. In addition, holders of non-voting preference shares will have one vote per Class B Share and will vote with the Class A Shares on any resolution addressing (i) any issue of new non-voting preference shares (other than within the limits of the authorised capital, if any), (ii) a change in the Preferred Amount, (iii) the conversion of Class B Shares into voting shares, (iv) a reduction in the capital of the Company, (v) a change in the corporate purpose of the Company, (vi) an issue of debt securities convertible into non-voting preference shares or voting shares, (vii) a liquidation of the Company or (viii) a conversion of the Company from one legal form of business organisation under Luxembourg law to another.

However, with respect to any matter affecting the rights of the holders of Shares as a class, including the matters referred to in clauses (i) and (ii) of the preceding paragraph affecting the rights of the holders of Class B Shares, a meeting of the holders of the relevant class or classes of Shares voting as a class is required in order for the resolution to be adopted.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 2,000.- Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quinze mai,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de GROSVENOR CONTINENTAL EUROPE HOLDINGS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.165 (la «Société»).

La Société a été constituée suivant un acte du notaire sous-signé du 17 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1151 du 4 novembre 2005, page 55230.

Les statuts ont été modifiés suivant plusieurs actes du notaire soussigné, le dernier en date du 10 janvier 2007 non encore publié.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg,

Le bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I Les actionnaires présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires ou leurs représentants, par les comparants de l'assemblée et le notaire. La dite liste et les procurations ne varietur seront enregistrées avec cet acte.

II Il ressort de la liste présence que 2.768.437 Actions de Catégorie A et 10.424 Actions de Catégorie B, représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société, sont représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'agenda et nous ayant dispensé des convocations et formalités requises, l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

III L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

(1) Décisions d'approuver la conversion de 15.000 Actions de Catégorie A de la Société détenues par ses actionnaires en Actions de Catégorie B (la «Conversion d'Actions»).

(2) Renonciation par les autres actionnaires de la Société à leur droit au traitement égalitaire dans le cadre de la Conversion d'Actions.

(3) Décision, par conséquent, de modifier conformément l'article 5 des statuts de la Société (les «Statuts»).

(4) Divers.

IV.- Les actionnaires présents ou représentés reconnaissent par la présente que conformément à l'agenda de l'assemblée générale extraordinaire et à l'Article 44 et 46 (1) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, les détenteurs des Actions de Catégorie B, lesquels sont des actions sans droit de vote, n'auront pas le droit de voter à cet assemblé général extraordinaire.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver la conversion de 15.000 Actions de Catégorie A en Actions de Catégorie B.

Seconde résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver à l'unanimité la renonciation par tous les actionnaires à leur droit au traitement égalitaire dans le cadre de la Conversion d'Action tel que stipulé à l'article 45 de la Loi.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 5 des Statuts comme suit;

« **Art.5.** Le Capital souscrit de la Société est fixé à 277.886.100 EUR (deux cent soixante-dix-sept millions huit cent quatre-vingt-six mille cent euros) divisé en:

1) 2.753.437 Actions de Catégorie A ayant une valeur de 100 EUR (cent euros) chacune, et

2) 25.424 Actions de Catégorie B ayant une valeur de 100 EUR (cent euros) chacune.»

Les Actions de Catégorie A sont des actions ordinaires ayant chacune un droit de vote. Les Actions de Catégorie B sont des actions sans droit de vote (telle que définies à l'article 44 de la Loi). Les détenteurs d'Actions de Catégorie B auront toutefois les droits de vote dans les circonstances ci-dessous, conformément à la Loi.

Les Actions de Catégorie B auront un droit de vote par Action de Catégorie B et de vote par Action de Catégorie A à toutes les assemblées des actionnaires de la Société quand, malgré l'existence de profits statutaires, le montant préférentiel (tel que défini plus bas) n'a pas été déclaré et payé pendant une période de deux années sociales successives. Les Actions de Catégorie B conserveront le droit de vote jusqu'à ce que tous les arriérés du Montant Préférentiel soient payés en intégralité. En plus, les détenteurs d'actions préférentielles sans droit de vote auront un droit de vote par Actions de Catégorie B et voteront avec les Actions de Catégorie A pour toute résolution concernant: (i) toute émission de nouvelles actions préférentielles sans droit de vote /autrement que dans les limites du capital autorisé, le cas échéant), (ii) un changement dans le Montant Préférentiel, (iii) la conversion d'Actions de Catégorie B en action ayant droit de vote, (iv) une réduction du capital social de la Société, (v) un changement dans l'objet social de la Société, (vi) une émission de titre de dette convertible en actions préférentielle sans droit de vote, (vii) une liquidation de la Société ou (viii) une conversion de la Société en d'une forme légale d'organisme d'affaire selon le droit luxembourgeois en une autre forme.

Toutefois, conformément de toute question affectant les droits des détenteurs d'actions d'une catégorie, y compris les questions dont il est fait référence aux clauses (i) et (ii) du paragraphe précédent, affectant les droits des détenteurs d'Actions de Catégorie B, une assemblée des détenteurs des classes appropriées ou les catégorie d'action votant quand une catégorie est requises en fonction de la résolution à adopter.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ 2.000,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne prenant la parole, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, connus du notaire par nom, prénom, état civil et résidence, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2007. Relation: LAC/2007/9323. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007075542/211/160.

(070082394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

TIAT (Tourist Information Animation Team), S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 94.886.

Im Jahre zweitausend sieben, den vierzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre Probst, mit dem Amtssitz zu Ettelbrück.

Ist erschienen:

Herr Daniel Achille Irma Seppion, Geschäftsführer, geboren zu Antwerpen (Belgien) am 22. Januar 1952 (matr. 1952 01 22 039), wohnhaft zu D-72270 Mitteltal/Baiersbronn, am Gretzenbühl 17A,

handelnd:

a) in seinem eigenen Namen,

b) als Spezialbevollmächtigter seiner Ehegattin Dame Monique Théophile Maria Zakierski, ohne besonderen Stand, geboren zu Antwerpen am 3. Juli 1953 (matr. 1953 07 03 447), bei ihm wohnhaft zu D-72270 Mitteltal/Baiersbronn, am Gretzenbühl 17A,

auf Grund einer Spezialvollmacht unter Privatschrift, gegeben zu Ermsdorf am 12. Juni 2007, welche nach ne varietur Unterzeichnung durch den Komparenten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Vorgenannten, augenblicklich alleinige Teilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung CAMPING NEU-MÜHLE / ERMSDORF, S. à r. l., mit Gesellschaftssitz zu L-9364 Neumühle/Ermsdorf,

gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Marc Cravatte, mit dem damaligen Amtssitz zu Ettelbrück, am 6. August 1984, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 244 vom 12. September 1984,

abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Marc Cravatte am 9. Dezember 1987, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 13 vom 15. Januar 1988,

abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Marc Cravatte am 18. Oktober 1989, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 95 vom 26. März 1990,

abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Tom Metzler mit dem Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg, am 28. Februar 1991, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 192 vom 11. Mai 1992.

und dessen Gesellschaftskapital erhöht und in Euro umgewandelt wurde, gemäß Beschluss der Teilhaber der Gesellschaft vom 19. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 163 vom 30. Januar 2002,

eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter Nummer B 94.886,

welche Gesellschaft, hier vertreten wie erwähnt, sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung konstituiert hat und einstimmig, und laut entsprechender Tagesordnung, nachfolgende Beschlüsse gefasst hat:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Bezeichnung der Gesellschaft abzuändern.

Demgemäß wird Artikel 1 der Gesellschaftssatzung angepasst und erhält folgenden Wortlaut:

« **Art. 1.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung: TIAT (TOURIST INFORMATION ANIMATION TEAM), S. à r. l.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Gesellschaftssitz von Neumühle/Ermsdorf nach Diekirch zu verlegen.

Demgemäß wird Artikel 2 der Gesellschaftssatzung angepasst und erhält folgenden Wortlaut:

« **Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Diekirch. Er kann durch einfache Entscheidung der Geschäftsführung in irgendeine andere Ortschaft des Großherzogtums verlegt werden.»

Dritter Beschluss

Die Adresse der Gesellschaft lautet: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Gegenstand der Gesellschaft abzuändern. Die bisherige Tätigkeit wird von der Gesellschaft nicht mehr ausgeübt.

Demgemäß wird Artikel 3 der Gesellschaftssatzung angepasst und erhält folgenden Wortlaut:

« **Art. 3.** Gegenstand der Gesellschaft sind allgemeine Dienstleistungen sowie Beratung und Betreuung im Horecabe-reich, und diesbezügliche Vertretungen bei nationalen und internationalen Messen, sowie alle Tätigkeiten welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen, oder seiner Erfüllung dienlich und nützlich sind.»

Da nichts Weiteres auf der Tagesordnung stand, wurde die Generalversammlung geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Ettelbrück, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, Datum wie ein-gangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Seppion, P. Probst.

Enregistré à Diekirch, le 15 juin 2007, DIE/2007/2613. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Für gleichlautende Abschrift, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, den 25. Juni 2007.

P. Probst.

Référence de publication: 2007074988/4917/64.

(070081537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

Portland International Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 98.385.

L'Associé Unique en date du 13 avril 2007 a accepté la démission de ses fonctions de gérant B de MONTEREY SERVICES S.A.

Puis, l'Associé Unique a appelé aux fonctions de gérants B, pour une durée indéterminée, Monsieur Eric Magrini et Monsieur Philippe Toussaint, tous deux ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le nombre des gérants a été augmenté de quatre à cinq.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour PORTLAND INTERNATIONAL FINANCE S.à r.l.

P. Toussaint

Gérant B

Référence de publication: 2007076431/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07054. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Bruskort International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.345.

L'Associé Unique a décidé en date du 11 juin 2007 de nommer aux fonctions de gérant A, pour une durée indéterminée, Monsieur Eric Magrini, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. et de nommer aux fonctions de gérants B, pour une durée indéterminée, Monsieur Philippe Toussaint, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de MONTEREY SERVICES S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour BRUSKORT INTERNATIONAL S.à r.l.

P. Toussaint

Gérant B

Référence de publication: 2007076433/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07056. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070082661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.